



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Sécurité : Une importante opération de déminage à Saint-Nazaire mercredi 8 juillet

Nantes, le 03 juillet 2020

Un engin explosif de la Seconde Guerre Mondiale a récemment été retrouvé à Saint-Nazaire à l'occasion de travaux dans un chantier de construction. Sa neutralisation et son déplacement par les services de déminage vers son site de destruction se dérouleront le mercredi 8 juillet et nécessiteront l'évacuation totale des habitants ainsi que l'arrêt de toute activité commerciale et de circulation dans un périmètre de 400 mètres. Afin d'accueillir les habitants concernés qui le souhaiteraient, la Ville de Saint-Nazaire ouvrira un gymnase à proximité.

Enterrée profondément dans le sous-sol d'une ancienne imprimerie située à l'angle des rues Jean-Mermoz et Joachim-du-Bellay, l'engin explosif date de la Seconde Guerre Mondiale et pèse près de 500 kg. La bombe sera neutralisée sur place avant d'être emmenée sur un site dédié pour destruction.

Évacuation totale d'un périmètre de 400m

Afin de permettre un déroulement sécurisé des opérations par les services de la Sous-Préfecture de Saint-Nazaire, il est nécessaire qu'une zone dans un rayon de 400 mètres autour du site soit totalement évacuée. Un peu plus de 1 700 logements, soit environ 2 300 personnes, sont concernés par cette obligation. Les établissements privés ou publics (école, internat de lycée, supermarché, commerces etc.) recevant du public et inclus dans la zone seront soumis à la même obligation.

L'accès à la zone sera rendu impossible à partir de 11h et son périmètre devra avoir été intégralement évacué avant 12h. Les forces de l'ordre s'assureront ensuite de la bonne prise en compte de ces mesures et du départ effectif de toute personne dans le périmètre afin que les opérations de déminage puissent débuter aux environs de 14h. Elles se termineront vers 18h. Heure à laquelle le périmètre sera intégralement rouvert. **De 11h à 18h, le périmètre sera totalement inaccessible, la circulation piétonne ou motorisée interdite. Tout contrevenant s'exposera à des poursuites pénales.** La circulation des lignes régulières de bus sera déviée toute la journée. Plus d'informations dès lundi sur www.stran.fr

Un accueil au Gymnase Henri-Fogel

Dès 10h, toutes les personnes concernées pourront être accueillies au Gymnase Henri-Fogel (21 bis Avenue Pierre-de-Coubertin). Mis à disposition par la Ville de Saint-Nazaire, le lieu sera aménagé dans le respect des gestes barrières. Des boissons et sandwichs seront fournis. Les animaux de compagnie sont acceptés, un espace vert clos leur sera consacré.

Le gymnase hébergera également le poste de commandement des opérations.

Des bus mis à disposition

Pour se rendre au Gymnase Henri-Fogel, la Stran met en place des bus gratuits au départ de l'arrêt « Soleil levant » (au-dessus du carrefour Commandant-Gaté / Jean-Mermoz) avec une rotation toutes les 15 min de 10h30 à 11h45. Les navettes porteront la mention « Navette déminage ».

Pour les personnes à mobilité réduite la Stran met en place une navette spécifique. Pour en bénéficier à domicile, il suffit de contacter, dès ce vendredi, le numéro unique : 02 40 00 38 28.

A l'issue des opérations de déminage La Stran proposera un retour dans les mêmes conditions.

Une large information du public concerné

La Ville de Saint-Nazaire met dès aujourd'hui en place un large plan de communication visant à informer et à sensibiliser l'ensemble des personnes concernées. Le CCAS, a identifié les personnes vulnérables et isolées qui résident dans le périmètre afin de leur offrir un accompagnement spécifique.

Un numéro unique d'information est mis en place dès aujourd'hui : 02 40 00 38 28

Le périmètre précis de la zone évacuée le mercredi 8 juillet est disponible sur la carte en pièce jointe et sur le site internet de la Ville de Saint-Nazaire : www.saintnazaire.fr

Michel Bergue, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Nazaire et David Samzun, maire de la ville de Saint-Nazaire, répondront à vos questions lors d'un point presse :

Lundi 06 juillet 2020 à 10h00
à l'Hôtel de ville de Saint-Nazaire - Salle France
Place François Blancho

Contacts presse :

Responsable service presse - Ville de Saint-Nazaire
Mickaël Fairand
fairandm@mairie-saintnazaire.fr
06 10 18 77 23

Préfecture de la Loire-Atlantique
Service régional de la communication interministérielle